



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

pêche

Question écrite n° 19106

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Brard attire l'attention de Mme la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement sur la très nette raréfaction des anguilles constatée par les pêcheurs de diverses régions. Il lui demande, en conséquence, quelle est son appréciation sur ce phénomène et quelles mesures seraient envisagées pour y remédier.

### Texte de la réponse

La ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement a pris connaissance avec intérêt, de la question sur la raréfaction de l'anguille dans notre pays. Cette situation est, aujourd'hui, particulièrement préoccupante. L'espèce, en effet, est devenue très vulnérable. Si l'aire de répartition de ce poisson s'étend largement en Europe, la France, par l'importance de sa façade maritime, se situe au premier rang pour engager un programme de protection. Les comités de gestion des poissons migrateurs ont déjà élaboré des programmes de restauration de l'espèce portant sur chacun des facteurs identifiés comme étant, quoique à des degrés incertains, à l'origine de la dégradation observée depuis plusieurs années. Plusieurs mesures sont prises pour restaurer les milieux aquatiques, assurer le franchissement des ouvrages par les poissons, réglementer la pêche de l'anguille et de son alevin, la civelle lutter contre le braconnage. Des instructions seront prochainement adressées aux préfets de région, présidents des comités de gestion des poissons migrateurs, pour qu'ils renforcent ces mesures.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Brard](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (7<sup>e</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 19106

**Rubrique :** Chasse et pêche

**Ministère interrogé :** aménagement du territoire et environnement

**Ministère attributaire :** aménagement du territoire et environnement

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 septembre 1998, page 4993

**Réponse publiée le :** 9 novembre 1998, page 6123